

<https://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article2564>



27/01, Stage : Agir et lutter dans l'éducation

- STAGES DE FORMATION SYNDICALE



Date de mise en ligne : vendredi 4 novembre 2022

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Sommaire

- [Date : lundi 27 janvier 2023](#)
- [Programme](#)
- [Inscription et demande de congé de formation syndicale \(...\)](#)
- [Plaque du stage \(à diffuser\)](#)

Date : lundi 27 janvier 2023

Lieu :

local de SUD éducation au 30 bi rue des boulets, 75011 Paris

Programme :

9h : rappel historique du syndicalisme dans l'éducation et la place de SUD éducation

10h : droit syndical de base dans les écoles et établissements

11h15 : pause

11h 40 : débat mouvent

12h30 : pause déjeuner (possibilité de manger sur place, offre diversifiée autour du lieu)

13h45 : Atelier 1 agir en école

13h45 : Atelier 2 agir en établissement

15h : pause

15h15 : cas pratiques

16h : restitution

16h30 : bilan

Inscription et demande de congé de formation syndicale (avant le 27 décembre)

Les stages syndicaux, un droit !

Tout personnel a droit à 12 jours de stage de formation syndicale par an. La hiérarchie (DASEN et Rectrice) ne peut refuser que pour nécessité de service, dûment motivée et ce au plus tard 15 jours avant la date du stage (sans réponse dans les 15 jours qui précèdent, la demande est réputée accordée).

La demande est à faire au moins un mois avant, soit le 27/12/2022 au plus tard.

Prévenez-nous en cas de problème.

1. Demander une autorisation d'absence pour congé de formation syndicale avant le 27 décembre à votre hiérarchie.
2. Joindre le courrier en suivant le modèle :

(lieu, date)

Mme la DASEN s/c de l'IEN de la ... circonscription, OU Mme la Rectrice, OU M. le président du Conseil Départemental/Régional s/c du chef d'établissement

Je soussigné•e (nom, prénom, corps, affectation), demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de deux jours, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation qui se déroulera le vendredi 27 janvier 2023 à Paris, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires, 31 rue de la Grange aux belles, 75010 Paris.

(Signature)

3. S'inscrire en écrivant à sudeducation92@gmail.com (Nom, Prénom, corps, mail, téléphone, attentes particulières)

Plaquette du stage (à diffuser)



Stage agir 27 janvier 2023